CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92006** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Raison sociale : RS CONFORT PLUS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/01/2017

Capital : 4 160

6 ROUTE D'ALBI
LIEU DIT L'AUBERGE
81210 SAINT-GERMIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 2008B00200

Siret : 503 756 801 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7148173

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2/725677

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2/725677

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 63 72 05 23 **Fax :** 05 63 71 70 23

Portable : 06 86 55 09 51

Responsabilité légale :
RASTOUL CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.rsconfortplus.fr

E-mail : compta@rsconfortplus.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 569 883 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	01/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 10:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E92006** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE **08/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/01/2017
Capital : 4 160

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 2008B00200

Siret : **503 756 801** **00018**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7148173

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2/725677

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2/725677

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **RS CONFORT PLUS**

6 ROUTE D'ALBI
LIEU DIT L'AUBERGE
81210 SAINT-GERMIER

Téléphone : 05 63 72 05 23 **Fax :** 05 63 71 70 23
Portable : 06 86 55 09 51

Site Internet : http://www.rsconfortplus.fr
E-mail : compta@rsconfortplus.fr

Responsabilité légale :
RASTOUL CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 10:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.